



ORGANISATION EUROPEENNE
ET MEDITERRANEENNE
POUR LA PROTECTION DES PLANTES

EUROPEAN AND MEDITERRANEAN
PLANT PROTECTION
ORGANIZATION

OEPP

Service d'Information

No. 8 PARIS, 2022-08

Général

- [2022/161](#) Nouvelles données sur les organismes de quarantaine et les organismes nuisibles de la Liste d'Alerte de l'OEPP
[2022/162](#) Des fiches informatives dynamiques, nouvelles et révisées, sont disponibles dans EPPO Global Database
[2022/163](#) 'EPPO Platform on Communication Material'

Ravageurs

- [2022/164](#) Premier signalement de *Scirtothrips citri* en Israël
[2022/165](#) Nouvelle découverte de *Popillia japonica* en Allemagne
[2022/166](#) Premier signalement de *Melanaspis corticosa* au Portugal

Maladies

- [2022/167](#) Premier signalement du tomato brown rugose fruit virus en Finlande
[2022/168](#) Premier signalement du tomato mottle mosaic virus aux Pays-Bas
[2022/169](#) Premier signalement du tomato leaf curl New Delhi virus en Slovaquie
[2022/170](#) *Ralstonia pseudosolanacearum* détecté sur *Rosa* en Pologne
[2022/171](#) Premier signalement de '*Candidatus Liberibacter solanacearum*' sur carotte et persil en Turquie
[2022/172](#) Éradication du Grapevine flavescence dorée phytoplasma en Allemagne
[2022/173](#) Premier signalement de *Lecanosticta acicola* sur cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*)

Agents de lutte biologique

- [2022/174](#) Nouveaux agents de lutte biologique ajoutés à la Norme PM 6/3(5) en 2022
[2022/175](#) *Orius laevigatus* et *O. majusculus* en tant qu'agents de lutte biologique contre les thrips foliaires nuisibles
[2022/176](#) Lutte biologique contre *Tradescantia fluminensis* en Australie et en Nouvelle-Zélande

Plantes envahissantes

- [2022/177](#) *Sporobolus neglectus* et *S. vaginiflorus* dans la région OEPP : addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP
[2022/178](#) Mise à jour de la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne
[2022/179](#) Impact d'*Ambrosia trifida* sur le stock semencier du sol
[2022/180](#) *Myriophyllum rubricaulis*, un sosie du myriophylle aquatique connu seulement en culture

2022/161 Nouvelles données sur les organismes de quarantaine et les organismes nuisibles de la Liste d'Alerte de l'OEPP

En parcourant la littérature, le Secrétariat de l'OEPP a extrait les nouvelles informations suivantes sur des organismes de quarantaine et des organismes nuisibles de la Liste d'Alerte de l'OEPP (ou précédemment listés). La situation de l'organisme concerné est indiquée en gras, dans les termes de la NIMP no. 8.

- **Nouveaux signalements**

Eutypella parasitica (précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) est signalé pour la première fois en Suisse. Il a été détecté à partir d'un chancre sur un *Acer pseudoplatanus* d'un jardin privé à Uster (Canton de Zurich) en février 2021. L'arbre a été abattu et incinéré. Des prospections ont été menées dans les forêts les plus proches du site, et aucun autre chancre eutypelléen n'a été trouvé. Une découverte avait eu lieu en 2014 sur un *A. pseudoplatanus* d'une forêt à Walenstadtberg (Canton de St. Gallen), mais elle n'avait pas fait l'objet d'un signalement. Une prospection a été menée en 2021 : un *A. pseudoplatanus* et un *A. platanoïdes* situés à proximité ont été trouvés infectés. Les arbres ont été abattus et incinérés (Dubach *et al.*, 2022).

Gnomoniopsis smithogilvyi est signalé pour la première fois en Irlande. Il a été identifié sur des châtaigniers (*Castanea sativa*) à l'automne 2020 à Wicklow (province de Leinster). Le champignon causait des chancres et le dépérissement des branches (O'Loinsigh *et al.*, 2022).

Sirococcus tsugae (précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) est signalé pour la première fois en Suisse. Il a été identifié en août 2021 sur un cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*) dans le canton de Lucerne. L'arbre présentait une défoliation de la périphérie du houppier, la mort de rameaux âgés d'environ deux-trois ans avec des aiguilles brunes, et une repousse secondaire partielle dans l'ensemble du houppier (Stroheker *et al.*, 2022).

Scyphophorus acupunctatus (Coleoptera : Dryophthoridae - précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) est présent en Croatie. Il a été trouvé pour la première fois en 2021 sur l'île de Hvar (péninsule de Pelegrin et ville de Hvar) sur *Agave americana* (Pernek & Cvetković, 2022).

- **Signalements détaillés**

Au Japon, *Lecanosticta acicola* (Liste A2 de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois en 1996 sur *Pinus thunbergii* dans la préfecture de Shimane (Honshu). Il a depuis été trouvé de manière sporadique à Kyushu. Des prospections menées en 2021 dans plusieurs zones de Kyushu ont détecté *L. acicola* dans des pépinières de *P. thunbergii* à Kurume (préfecture de Fukuoka), Takanabe (préfecture de Miyazaki) et Aira (préfecture de Kagoshima), ainsi que dans des échantillons collectés sur des arbres à Kumamoto (préfecture de Kumamoto). Le champignon a également été détecté sur *P. thunbergii* dans des jardins privés à Osaki (préfecture de Kagoshima). Une comparaison des séquences a montré que les souches isolées à Kyushu sont semblables à la souche de la première découverte à Shimane, ce qui indique que *L. acicola* a probablement été introduit assez récemment au Japon (Akiba, 2022).

Lycorma delicatula (Hemiptera : Fulgoridae - Liste A1 de l'OEPP) a été signalé pour la première fois au Michigan (États-Unis). En août 2022, la présence d'une petite population a été confirmée à Pontiac, dans le comté d'Oakland (Michigan.gov, 2022).

- **Plantes-hôtes**

En 2020, *Ditylenchus destructor* (précédemment sur la Liste A2 de l'OEPP) a été détecté dans sept parcelles de maïs (*Zea mays*) de la province de Heilongjiang, en Chine. Le nématode a été trouvé sur les racines du maïs et dans la rhizosphère, dans des parcelles où les plantes étaient plus petites et plus grêles que prévu (Pan *et al.*, 2021).

En Chine, *Larix olgensis* (syn. *Larix gmelinii* var. *olgensis*), *L. kaempferi* et *L. principis-ruprechtii* (syn. *Larix gmelinii* var. *principis-ruprechtii*) sont signalés pour la première fois comme étant des hôtes naturels du nématode du pin *Bursaphelenchus xylophilus* (Liste A2 de l'OEPP). Le nématode a été extrait d'arbres flétris dans la province de Liaoning en 2018 (Yu *et al.*, 2019).

- Sources:**
- Akiba M (2022) [Occurrence of black pine brown spot leaf blight in Kyushu, Japan]. Abstract of a paper presented at the 133rd Annual Meeting of the Forest Society of Japan (2022-03-27). https://doi.org/10.11519/jfsc.133.0_653 (in Japanese).
- Dubach V, Queloz V, Beenken L (2022) First record of *Eutypella parasitica* on *Acer* in Switzerland. *New Disease Reports* 45(2), e12074. <https://doi.org/10.1002/ndr2.12074>
- Michigan.gov. Agriculture & Rural Development (2022-08-11) Spotted Lanternfly found in Oakland County. https://www.michigan.gov/mdard/about/media/pressreleases/2022/08/11/slf_pr
- O'Loinsigh B, McAuley D, Bréchon AL, Vernaza ML, Ryan C, Destefanis ML, O'Hanlon R (2022) First report of the fungus *Gnomoniopsis smithogilvyi* causing cankers on sweet chestnut (*Castanea sativa*) in Ireland. *New Disease Reports* 45(2), e12072. <https://doi.org/10.1002/ndr2.12072>
- Pan F, Li F, Mao Y, Liu D, Chen A, Zhao D, Hu Y (2021) First detection of *Ditylenchus destructor* parasitizing maize in Northeast China. *Life* 11, 1303. <https://doi.org/10.3390/life11121303>
- Pernek M, Cvetković S (2022) [First record of the agave weevil *Scyphophorus acupunctatus* Gyllenhal (Coleoptera, Curculionidae) in Croatia]. *Entomologia Croatica* 21(4), 25-32 (in Croatian). <https://doi.org/10.17971/ec.20.1.4>
- Stroheker S, Ruffner B, Beenken L (2022) First report of *Sirococcus tsugae* on Atlas cedar in Switzerland. *New Disease Reports* 45(2), e12073. <https://doi.org/10.1002/ndr2.12073>
- Yu HY, Wu H, Zhang XD, Wang L, Zhang X, Song Y (2019) Preliminary study on *Larix* spp. infected by *Bursaphelenchus xylophilus* in natural environment. *Forest Pest and Disease* 38, 7-10 (abst.).

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé, plante-hôte, nouveau signalement

Codes informatiques : BURSXY, DIAACI, DITYDE, ETPLPA, GNMPCA, LIBEAS, LYCMDE, SCYPIN, SIROTS, CH, CN, HR, IE, JP, US

2022/162 Des fiches informatives dynamiques, nouvelles et révisées, sont disponibles dans EPPO Global Database

Le Secrétariat de l'OEPP a commencé la révision des fiches informatives de l'OEPP sur les organismes nuisibles recommandés pour la réglementation et la préparation de nouvelles fiches. Ce projet est soutenu par une convention de subvention de l'UE. Cette révision est l'occasion de créer des fiches informatives dynamiques dans EPPO Global Database, dans lesquelles les sections sur l'identité de l'organisme, ses plantes-hôtes et sa répartition géographique sont générées automatiquement par la base de données. Ces fiches informatives dynamiques remplaceront progressivement les fiches PDF qui se trouvent actuellement dans la base de données. Depuis le précédent rapport (SI OEPP 2022/145),

les fiches informatives OEPP suivantes, nouvelles ou révisées, ont été publiées dans EPPO Global Database :

- *Xanthomonas citri* pv. *citri*. <https://gd.eppo.int/taxon/XANTCI/datasheet>

Dans le cadre du programme de travail de l'OEPP, trois fiches informatives sur des organismes nuisibles récemment ajoutés sur les Listes A1 et A2 de l'OEPP ont été publiées dans le numéro d'août du Bulletin OEPP et elles ont également été transférées dans EPPO Global Database:

- *Celastrus orbiculatus*. <https://gd.eppo.int/taxon/CELOR/datasheet>
- *Gymnandrosoma aurantianum*. <https://gd.eppo.int/taxon/ECDYAU/datasheet>
- *Naupactus xanthographus*. <https://gd.eppo.int/taxon/NAUPXA/datasheet>

Source: Secrétariat de l'OEPP (2022-08).

Mots clés supplémentaires : publication

Codes informatiques : CELOR, ECDYAU, NAUPXA, XANTCI

2022/163 'EPPO Platform on Communication Material'

Fin août 2022, le Secrétariat de l'OEPP a lancé une nouvelle plateforme consacrée à la communication dans le domaine de la santé des végétaux. Cette plateforme sur le matériel de communication ('EPPO Platform on Communication Material') est destinée aux ONPV des pays membres de l'OEPP. Son objectif est de fournir aux ONPV un outil simple de partage du matériel (par ex. affiches, vidéos, brochures, photos) préparé dans le cadre de campagnes de communication sur la santé des végétaux, et de servir de source d'inspiration pour de futures campagnes. Le Secrétariat de l'OEPP encourage les ONPV de tous ses pays membres à participer à cette plateforme, car la communication joue un rôle important pour la santé des végétaux.

EPPO Platform on Communication Material : <https://media.eppo.int/index>

Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site Internet de l'OEPP : https://www.eppo.int/RESOURCES/eppo_databases/communication_platform

Un guide de l'utilisateur a été préparé pour les ONPV contributrices : https://media.eppo.int/media/files/EPPO_media_platform_user-guide_2022_08.pdf

Source: Secrétariat de l'OEPP (2022-08).

Mots clés supplémentaires : base de données

2022/164 Premier signalement de *Scirtothrips citri* en Israël

L'ONPV d'Israël a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement de *Scirtothrips citri* (Thysanoptera : Thripidae - Liste A1 de l'OEPP) sur son territoire. Cette découverte est également le premier signalement de ce thrips dans la région OEPP. Au cours d'un suivi de routine au printemps 2022, des échantillons suspects de thrips collectés dans des vergers d'agrumes de la région de Haute Galilée (nord d'Israël) ont été transmis aux laboratoires du PPIS. Les spécimens ont été identifiés comme étant *Scirtothrips citri*. L'identification du ravageur a été confirmée par des analyses morphologiques et moléculaires. *S. citri* a été observé sur *Citrus reticulata*, *C. paradisi* et *C. sinensis*, avec des dégâts modérés. La filière d'entrée n'est pas connue, mais on soupçonne l'importation illégale de matériel de multiplication interdit.

Une prospection est en cours dans l'ensemble du pays afin de déterminer la répartition du ravageur en Israël, ainsi que sa gamme d'hôtes. Des prospections sont menées sur les hôtes potentiels pour détecter les populations de thrips, et les thrips détectés sont échantillonnés et identifiés par les laboratoires du PPIS. En parallèle, des mesures sont prises pour homologuer des pesticides contre ce ravageur dans les cultures commerciales de plantes-hôtes afin de lutter contre les foyers.

Le statut phytosanitaire de *Scirtothrips citri* en Israël est officiellement déclaré ainsi :
Présent : non largement disséminé et faisant l'objet d'une lutte officielle.

Source: ONPV d'Israël (2022-08).

Photos : *Scirtothrips citri*. <https://gd.eppo.int/taxon/SCITCI/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : SCITCI, IL

2022/165 Nouvelle découverte de *Popillia japonica* en Allemagne

En Allemagne, un spécimen de *Popillia japonica* (Coleoptera : Rutelidae - Liste A2 de l'OEPP) a été capturé en novembre 2021 dans un piège placé à proximité d'une voie ferrée de Baden-Württemberg (SI OEPP 2022/010). En 2022, six pièges à phéromone supplémentaires ont été placés dans une zone de 1 km autour du site de découverte en 2021. Le 20 juillet, un mâle a été capturé près du terminal ferroviaire RALpin à Freiburg im Breisgau. Aucun autre spécimen n'a été capturé jusqu'à présent. Le service régional de la protection des végétaux estime que le coléoptère est arrivé par le train, en tant que contaminant, à partir d'une zone de foyer du nord de l'Italie.

Le 16 août, une femelle a été capturée dans le Baden-Württemberg à 70 km de la découverte de juillet. Le piège était proche d'un terminal de fret, qui reçoit la cargaison de camions directement du nord de l'Italie ou de la Suisse par le rail ou la route. Le piège était placé à proximité d'un bureau des Douanes sur une autoroute où se trouve une aire d'attente de dédouanement pour les camions. On estime que les deux découvertes ne sont pas liées, et que ce deuxième coléoptère est également arrivé en tant que contaminant.

Dans les deux cas, aucune zone délimitée n'a été mise en place. Une prospection intensifiée avec des pièges et des inspections visuelles sera menée aux environs dans un rayon de 1,5 km autour des découvertes. La sensibilisation du grand public sera assurée par le biais d'un communiqué de presse contenant des informations sur les récentes découvertes.

Le statut phytosanitaire de *Popillia japonica* en Allemagne n'a pas encore été déterminé.

Source: ONPV d'Allemagne (2022-07, 2022-08).

Photos : *Popillia japonica* <https://gd.eppo.int/taxon/POPIJA/photos>

Mots clés supplémentaires : incursion

Codes informatiques : POPIJA, DE

2022/166 Premier signalement de *Melanaspis corticosa* au Portugal

L'ONPV du Portugal a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la première découverte de *Melanaspis corticosa* (Hemiptera : Diaspididae - 'South African obscure scale') sur son territoire. Dans la région de l'Algarve, la présence d'une cochenille inhabituelle dans des oliveraies (*Olea europaea*) a été signalée par plusieurs producteurs et par le Centre d'expérimentation agricole de Tavira. Des échantillons ont été collectés par les autorités régionales de la protection des végétaux à l'automne 2021 et tout au long de 2020, mais l'identité de la cochenille n'a pas pu être déterminée. De nouveaux échantillons ont été collectés fin 2021 et le ravageur a finalement été identifié en 2022 comme étant *Melanaspis corticosa*.

Les informations sur cette espèce de cochenille sont limitées. Elle est présente en Afrique (Afrique du Sud, Guinée, Mozambique, Zimbabwe) et on l'estime polyphage. Les arbres suivants sont signalés être des hôtes : *Celastrus*, *Diospyros pallens*, *Erythrina caffra*, *Juglans*, *Olea*, *Platanus*, *Populus*, *Prunus persica*, *Pyrus*, *Robinia*, *Schinus mole*, *Sclerocarya birrea*, *Virgilia oroboides*.

Des prospections supplémentaires menées au Portugal ont montré que *M. corticosa* est présent dans plusieurs comtés de l'Algarve, uniquement sur olivier. Les arbres infestés présentent un dessèchement des branches qui portent la cochenille. Des traitements phytosanitaires avec des insecticides autorisés contre les cochenilles de l'olivier ont été appliqués, mais ont eu une efficacité limitée. L'ONPV estime que les connaissances acquises jusqu'à présent sont trop limitées pour décider des mesures à prendre.

Le statut phytosanitaire de *Melanaspis corticosa* au Portugal est officiellement déclaré ainsi : **Présent, seulement dans certaines parties de l'État membre concerné.**

Source: ONPV du Portugal (2022-08).

García Morales M, Denno BD, Miller DR, Miller GL, Ben-Dov Y, Hardy NB (2016) ScaleNet: A literature-based model of scale insect biology and systematics. Database. <https://scalenet.info/catalogue/Melanaspis%20corticosa/>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : CHRYCO, PT

2022/167 Premier signalement du tomato brown rugose fruit virus en Finlande

L'ONPV de Finlande a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la première détection du tomato brown rugose fruit virus (*Tobamovirus*, ToBRFV - Liste A2 de l'OEPP) sur son territoire. En juillet 2022, le virus a été détecté au cours d'une prospection officielle dans une petite serre (600 m²) de production de tomates (*Solanum lycopersicum*) dans la municipalité de Turku (région de Varsinais-Suomi). Les plants de tomate étaient asymptomatiques. Des mesures d'éradication seront appliquées. La source du foyer n'est pas connue et des enquêtes de traçabilité en amont sont en cours. Les végétaux destinés à la plantation avaient été livrés à partir d'un autre lieu de production.

Le statut phytosanitaire du tomato brown rugose fruit virus en Finlande est officiellement déclaré ainsi : **Présent, en cours d'éradication.**

Source: ONPV de Finlande (2022-08).

Photos : tomato brown rugose fruit virus. <https://gd.eppo.int/taxon/TOBRFV/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : TOBRFV, FI

2022/168 Premier signalement du tomato mottle mosaic virus aux Pays-Bas

Le tomato mottle mosaic virus (*Tobamovirus*, ToMMV - Liste d'Alerte de l'OEPP) a été identifié pour la première fois dans des semences récoltées sur des plants de tomate (*Solanum lycopersicum*) qui faisaient partie d'un programme de sélection de variétés candidates, et qui étaient cultivées aux Pays-Bas. L'échantillon a également donné un résultat positif pour le tomato brown rugose fruit virus (*Tobamovirus*, ToBRFV - Liste A2 de l'OEPP) et pour le *Potato spindle tuber viroid* (*Pospiviroid*, PSTVd - Liste A2 de l'OEPP).

Les auteurs notent que le ToMMV a également été détecté dans 3 lots de semences de tomates importés, deux de Chine en avril 2020 et juillet 2021, et un d'origine inconnue en 2015.

Source: Fowkes AR, Botermans M, Frew L, de Koning PP, Buxton-Kirk A, Westenberg M, Ward R, Schenk MF, Webster G, Alraiss K, Harju V (2022) First report of Tomato mottle mosaic virus in *Solanum lycopersicum* seeds in The Netherlands and intercepted in seed imported from Asia. *New Disease Reports* 45(2), e12067.
<https://doi.org/10.1002/ndr2.12067>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : TOMMV0, NL

2022/169 Premier signalement du tomato leaf curl New Delhi virus en Slovaquie

L'ONPV de Slovaquie a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la première détection du tomato leaf curl New Delhi virus (*Begomovirus*, ToLCNDV - Liste d'Alerte de l'OEPP) sur son territoire. Le virus a été détecté en juillet 2022 sur des plants de pastèque (*Citrullus lanatus*) dans une très petite exploitation (0,08 ha) de la municipalité de Seňa (kraï de Košický, dans l'est de la Slovaquie). Les plantes présentaient des symptômes (croissance réduite, fruits déformés). L'origine des semences n'est pas connue.

Des mesures d'éradication sont appliquées : destruction de l'ensemble de la culture par incinération, suivie du labour de la parcelle contaminée et de la désinfection des outils utilisés dans la parcelle.

Le statut phytosanitaire du tomato leaf curl New Delhi virus en Slovaquie est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, en cours d'éradication.**

Source: ONPV de Slovaquie (2022-08).

Photos : tomato leaf curl New Delhi virus. <https://gd.eppo.int/taxon/TOLCND/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : TOLCND, SK

2022/170 *Ralstonia pseudosolanacearum* détecté sur Rosa en Pologne

En Pologne, le complexe d'espèces de *Ralstonia solanacearum* (Liste A2 de l'OEPP) a été détecté pour la première fois en 2016 dans une serre de production de roses dans le village de Goczałkowice Zdrój (voïvodie de Śląskie), dans le sud du pays (SI OEPP 2017/018). Des mesures phytosanitaires ont été prises pour éradiquer le foyer.

En juin 2022, au cours d'une prospection officielle dans le même village, *Ralstonia pseudosolanacearum* (Liste A2 de l'OEPP) a été détecté dans un échantillon de pousses prélevées sur des rosiers (*Rosa* sp.) cultivés dans une serre et destinés à la production de fleurs coupées. Les plantes ne présentaient aucun signe d'infection.

En juillet 2022, *R. pseudosolanacearum* a été à nouveau détecté sur des boutures de rosier dans la municipalité de Mykanów (voïvodie de Śląskie).

Le statut phytosanitaire de *Ralstonia pseudosolanacearum* en Pologne est officiellement déclaré ainsi : **Présent, à faible prévalence.**

Source: ONPV de Pologne (2022-07, 2022-08).

Photos *Ralstonia solanacearum* species complex. <https://gd.eppo.int/taxon/RALSSO/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : RALSSO, RALSPS, PL

2022/171 Premier signalement de '*Candidatus Liberibacter solanacearum*' sur carotte et persil en Turquie

Dans le cadre du projet Euphresco sur 'l'épidémiologie et le diagnostic des phytoplasmes de la pomme de terre et de '*Candidatus Liberibacter solanacearum*', et leur contribution à la gestion du risque phytosanitaire', des plants de carotte (*Daucus carota*) et de persil (*Petroselinum crispum*) symptomatiques et asymptomatiques ont été collectés en août 2020 dans huit parcelles à Bey pazari, près d'Ankara en Anatolie centrale. '*Ca. Liberibacter solanacearum*' a été détecté par PCR quantitative dans toutes les plantes symptomatiques (six de carotte, une de persil). Les échantillons ont également été testés pour détecter des phytoplasmes, mais aucun n'a été détecté. '*Ca. Liberibacter solanacearum*' a été trouvé dans plusieurs pays européens et méditerranéens dans des cultures d'Apiaceae et sur des adventices. Les haplotypes des Solanaceae de '*Ca. Liberibacter solanacearum*' figurent sur la Liste A1 de l'OEPP. Il s'agit du premier signalement de '*Ca. Liberibacter solanacearum*' en Turquie.

La situation de '*Candidatus Liberibacter solanacearum*' en Turquie peut être décrite ainsi :
Présent : non largement disséminé et ne faisant pas l'objet d'une lutte officielle.

Source: Karahan A, Altundag S, Saracoglu M, Duman K, Ozdemir I, Ozdem A, Umar S, Ozden ED (2022) First report of '*Candidatus Liberibacter solanacearum*' on carrot and parsley in Turkey. *New Disease Reports* 45(2), e12095.
<https://doi.org/10.1002/ndr2.12095>

Photos : '*Candidatus Liberibacter solanacearum*'. <https://gd.eppo.int/taxon/LIBEPS/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : LIBEPS, TR

2022/172 Éradication du Grapevine flavescence dorée phytoplasma en Allemagne

En Allemagne, le Grapevine flavescence dorée phytoplasma (Liste A2 de l'OEPP) a été trouvé fin 2020 sur un cep de *Vitis vinifera* dans un vignoble du Rheinland-Pfalz (SI OEPP 2021/040). Des mesures phytosanitaires officielles d'éradication ont été prises et l'ensemble du vignoble (6580 m², 3000 plantes) a été détruit. Des prospections de suivi dans la zone n'ont pas détecté le phytoplasme ou le vecteur *Scaphoideus titanus*. Le foyer est jugé éradiqué.

Le statut phytosanitaire du Grapevine flavescence dorée phytoplasma en Allemagne est officiellement déclaré ainsi : **Absent, organisme nuisible éradiqué.**

Source: ONPV d'Allemagne (2022-07).

Photos : Grapevine flavescence dorée phytoplasma.
<https://gd.eppo.int/taxon/PHYP64/photos>

Mots clés supplémentaires : éradication, absence

Codes informatiques : PHYP64, DE

2022/173 Premier signalement de *Lecanosticta acicola* sur cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*)

Lecanosticta acicola (Liste A2 de l'OEPP) est l'agent causal de la brûlure en bandes brunes des aiguilles de *Pinus*. En France, il a été signalé pour la première fois en 1993 et est surtout présent dans le sud-ouest du pays. Au printemps 2020, une défoliation légère à sévère et un rougissement important des aiguilles, qui commençaient dans la partie inférieure des arbres, ont été observés sur des rameaux de cèdres de l'Atlas (*Cedrus atlantica*) matures plantés en 1998 dans une forêt du département du Tarn-et-Garonne (région Occitanie, sud-ouest de la France). Environ 50% des cèdres de la parcelle présentaient ces symptômes, mais aucune mortalité n'a été observée. *L. acicola* a été identifié par des méthodes morphologiques et moléculaires (PCR, séquençage).

Il s'agit du premier signalement de *L. acicola* sur *C. atlantica* dans le monde et du premier signalement sur un hôte autre qu'un pin dans l'Union européenne. En 2018, *L. acicola* avait été détecté pour la première fois sur un hôte autre qu'un pin, un cèdre du Liban (*Cedrus libani*) dans un arboretum en Turquie (SI OEPP 2021/064).

A l'automne 2021, *L. acicola* a été à nouveau détecté sur *C. atlantica* dans les départements de la Dordogne et du Gers (région Nouvelle-Aquitaine, sud-ouest de la

France). *L. acicola* n'a pas été détecté sur *Pinus* spp. malgré des inspections intensives sur les pins qui poussent à proximité des cèdres infectés.

Des cèdres de l'Atlas ont été plantés dans le sud de la France pour adapter les forêts aux changements climatiques. Dans l'Union européenne, *L. acicola* est un organisme réglementé non de quarantaine depuis 2019, et les mesures ne s'appliquent qu'aux *Pinus* destinés à la plantation (à l'exclusion des semences).

Source: Schenck N, Renault C, Saurat C, Daubree JB, Kersaudy E, Husson C, Ios R (2022) First report of *Lecanosticta acicola* causing brown spot needle blight on Atlas cedar in France. *New Disease Reports* 45(2), e12082.
<https://doi.org/10.1002/ndr2.12082>

UE (2019) Règlement d'exécution (UE) 2019/2072 de la Commission du 28 novembre 2019 établissant des conditions uniformes pour la mise en œuvre du règlement (UE) 2016/2031 du Parlement européen et du Conseil, en ce qui concerne les mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux, abrogeant le règlement (CE) no 690/2008 de la Commission et modifiant le règlement d'exécution (UE) 2018/2019 de la Commission (JO L 319, 10.12.2019, p. 1)
http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2019/2072/2022-04-11

Photos : *Lecanosticta acicola*. <https://gd.eppo.int/taxon/SCIRAC/photos>

Mots clés supplémentaires : nouvelle plante-hôte, signalement détaillé

Codes informatiques : SCIRAC, FR

2022/174 Nouveaux agents de lutte biologique ajoutés à la Norme PM 6/3(5) en 2022

En 2022, les quatre espèces suivantes ont été ajoutées à la Norme OEPP PM 6/3(5) sur les agents de lutte biologique d'utilisation sûre dans la région OEPP (Appendice 1 - agents de lutte biologique utilisés commercialement ou officiellement).

***Exochomus quadripustulatus* (Coleoptera : Coccinellidae)**

Exochomus quadripustulatus, aux stades d'adulte et de larve, est un prédateur polyphage important des pucerons et des cochenilles. L'espèce est native et largement disséminée dans la région OEPP et il n'existe aucun signalement d'effets néfastes.

***Micromus angulatus* (Neuroptera : Hemerobiidae)**

Micromus angulatus est utilisé en tant qu'agent de lutte biologique contre des espèces de pucerons (Aphidoidea), principalement dans les cultures de cannabis médicinal, de petits fruits (fraise, framboise), de légumes (telles que le poivron) et de plantes ornementales (telles que les rosiers). L'espèce est native et largement disséminée dans la région OEPP et il n'existe aucun signalement d'effets néfastes.

***Pronematus ubiquitus* (Acarida : Tydeidae)**

Pronematus ubiquitus est un prédateur d'espèces d'acariens, et les principaux ravageurs visés sont *Aculops lycopersici*, *Tetranychus urticae*, *Acalitus essigi* et *Aculops cannibicola*. L'espèce est native et largement disséminée dans la région OEPP et il n'existe aucun signalement d'effets néfastes. *P. ubiquitus* est utilisé en tant qu'agent de lutte biologique dans la région OEPP depuis les années 1980 et a plus récemment été commercialisé au Royaume-Uni et en Allemagne.

***Trissolcus basalis* (Hymenoptera : Scelionidae)**

Trissolcus basalis est utilisé pour lutter contre la punaise verte ponctuée *Nezara viridula*. Au Brésil, il a également été produit en masse pour des inoculations contre *Piezodorus guildinii* et *Euschistus heros*. Dans la région OEPP, sa présence est signalée au moins dans les pays suivants : Chypre, Espagne, France, Géorgie, Hongrie, Israël, Italie, Jordanie, Maroc, Monténégro, Portugal et Turquie. Plus récemment, *T. basalis* a été signalé pour la première fois en Allemagne et en Belgique.

Source Eppo PM 6/3(5) 2022 version. Biological control agents safely used in the Eppo region. Available at: <https://gd.eppo.int/standards/PM6/>

Mots clés supplémentaires : lutte biologique

Codes informatiques : EXOCQU, MICUAN, PROUUB, TRSSBA

2022/175 *Orius laevigatus* et *O. majusculus* en tant qu'agents de lutte biologique contre les thrips foliaires nuisibles

Les thrips foliaires *Echinothrips americanus* et *Thrips setosus* (tous deux Thripidae et précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) peuvent être des ravageurs des plantes ornementales et des cultures légumières. Les applications d'insecticides à la surface des feuilles peuvent permettre un certain contrôle de ces thrips, mais elles peuvent perturber les stratégies de lutte biologique élaborées contre d'autres thrips, tels que *Frankliniella occidentalis* (Liste A2 de l'OEPP). Les acariens prédateurs généralistes qui sont largement utilisés en horticulture pour lutter contre plusieurs ravageurs, dont *F. occidentalis*, ne se sont pas révélés être très efficaces contre *E. americanus*. Les deux punaises prédatrices

Orius laevigatus et *O. majusculus* (toutes deux Hemiptera : Anthocoridae et dans la Norme PM 6/3) ont été étudiées pour déterminer leurs interactions comportementales, prédation, reproduction et développement sur *F. occidentalis*, *E. americanus* et *T. setosus*. Ces agents de lutte biologique réussissaient mieux à consommer des adultes de thrips foliaires sédentaires, que *F. occidentalis* qui est très mobile. En outre, *O. laevigatus* réussissait mieux à maîtriser ses proies qu'*O. majusculus* qui est plus grand. Les femelles adultes d'*O. laevigatus* et d'*O. majusculus* ont respectivement tué 18 et 20 adultes de *F. occidentalis* en 24 h, tandis que le taux de prédation était deux fois plus élevé sur *E. americanus* ou *T. setosus*. Les paramètres de développement et de reproduction des deux agents de lutte biologique étaient plus favorables lorsqu'ils s'alimentaient sur les thrips foliaires que sur *F. occidentalis*. Ces résultats montrent qu'*O. laevigatus* et *O. majusculus* réussissent tous les deux mieux à capturer et à tuer *E. americanus* et *T. setosus*, plutôt que *F. occidentalis* qui est plus mobile.

Source: Mouratidis A, de Lima AP, Dicke M, Messelink GJ (2022) Predator-prey interactions and life history of *Orius laevigatus* and *O. majusculus* feeding on flower and leaf-inhabiting thrips. *Biological Control*.
<https://doi.org/10.1016/j.biocontrol.2022.104954>

Mots clés supplémentaires : lutte biologique

Codes informatiques : ECHTAM, FRANOC, ORIUILA, THRISE

2022/176 Lutte biologique contre *Tradescantia fluminensis* en Australie et en Nouvelle-Zélande

Tradescantia fluminensis (Commelinoideae) est une espèce pérenne native d'Amérique du Sud. Elle est largement utilisée comme plante d'intérieur et de jardin. *T. fluminensis* est présente dans plusieurs pays de la région OEPP et est envahissante en Italie et au Portugal. Hors de la région OEPP, *T. fluminensis* est devenue une plante exotique envahissante importante, en particulier dans les écosystèmes forestiers d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Dans le cadre d'un programme de lutte biologique classique pour la Nouvelle-Zélande, trois chrysomèles (*Neolema ogloblini*, *Neolema abbreviata* et *Lema basicostata*) ont été étudiées et lâchées. Le champignon *Kordyana brasiliensis*, natif du Brésil, a également été identifié et, suite à une évaluation scientifique, il a été lâché en Nouvelle-Zélande. Les agents de lutte biologique se sont révélés efficaces pour éliminer *T. fluminensis*, au point que les plantes natives ont pu se régénérer dans les zones envahies. Des recherches supplémentaires ont été nécessaires pour étudier la gamme d'hôtes de *K. brasiliensis* en Australie, car plusieurs espèces de Commelinaceae sont natives d'Australie. 28 taxons de plantes non visées ont été testés, et seule l'espèce visée a développé de grandes lésions en abondance. Cinq taxons ont développé quelques petites taches suite à l'inoculation de *K. brasiliensis*, mais ils étaient résistants à *K. brasiliensis*. En 2019, les premiers lâchers ont eu lieu dans deux régions : Shoalhaven dans l'état de New-South-Wales et les monts Dandenong dans l'état de Victoria. Des lésions de *K. brasiliensis* ont été détectées sur *T. fluminensis* dans les 4 parcelles de Shoalhaven en l'espace de deux mois suivant le lâcher. En revanche, seules quelques lésions ont été détectées, et cela seulement 5 mois après le lâcher, dans quelques-unes des 9 parcelles des monts Dandenong. Les températures plus fraîches dans les monts Dandenong ont peut-être ralenti le développement du champignon. Au bout de 26-32 mois, la couverture foliaire de *T. fluminensis* avait considérablement diminué dans 3 des 4 parcelles de Shoalhaven, mais elle restait stable dans les monts Dandenong.

Source: Morin L, Incoll B, Lester J, Zeil-Rolfe I, Gooden B (2022) Biological control of the invasive plant *Tradescantia fluminensis* with the fungus *Kordyana brasiliensis* in

Australia: Host range and initial releases. *Biological Control*.
<https://doi.org/10.1016/j.biocontrol.2022.104978>

Mots clés supplémentaires : lutte biologique

Codes informatiques : TRAF, AU, NZ

2022/177 Sporobolus neglectus et S. vaginiflorus dans la région OEPP : addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP

Pourquoi

Sporobolus neglectus et *S. vaginiflorus* (Poaceae) sont des graminées nord-américaines présentes au niveau local dans la région OEPP. Elles ont montré des tendances envahissantes dans certaines zones où elles se disséminent le long des voies de transport. Le Panel OEPP sur les plantes exotiques envahissantes recherche des informations supplémentaires sur la présence et le comportement de *S. neglectus* et *S. vaginiflorus* dans la région OEPP.

Répartition géographique

S. neglectus

Région OEPP : Autriche, Croatie, France, Hongrie, Italie, Slovénie, Suisse.

Amérique du Nord : Canada (Alberta, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Ontario, Québec, Saskatchewan), États-Unis (Alabama, Arizona, Arkansas, California, Colorado, Connecticut, District of Columbia, Illinois, Indiana, Iowa, Kansas, Kentucky, Louisiana, Maine, Maryland, Massachusetts, Michigan, Minnesota, Missouri, Montana, Nebraska, New Hampshire, New Jersey, New Mexico, New York, North Dakota, Ohio, Oklahoma, Pennsylvania, South Dakota, Tennessee, Texas, Vermont, Virginia, Washington, West Virginia, Wisconsin, Wyoming).

S. vaginiflorus

Région OEPP : Allemagne, Autriche, France, Hongrie, Italie, Serbie, Slovénie, Suisse.

Amérique du Nord : Canada (British Columbia, New Brunswick, Nova Scotia, Ontario, Prince Edward Island, Québec), États-Unis (Alabama, Arizona, Arkansas, California, Connecticut, Delaware, District of Columbia, Florida, Georgia, Illinois, Indiana, Iowa, Kansas, Kentucky, Louisiana, Maine, Maryland, Massachusetts, Michigan, Minnesota, Mississippi, Missouri, Nebraska, New Hampshire, New Jersey, New Mexico, New York, North Carolina, North Dakota, Ohio, Oklahoma, Pennsylvania, Rhode Island, South Carolina, South Dakota, Tennessee, Texas, Vermont, Virginia, West Virginia, Wisconsin).

Morphologie

S. neglectus

Plante annuelle en touffe, délicate et élancée. Chaumes mesurant 10-45 cm, filiformes, érigés à couchés avec l'extrémité redressée. Gaines renflées, en grande partie glabres avec de petites touffes de poils à l'apex. Limbes mesurant 1-12 cm de long, 0,6-2 mm de large, plats ou légèrement enroulés. Panicules terminaux et axillaires. Glumes presque égales, plus courtes que les fleurons, lancéolées à ovales, membraneuses à parcheminées, glabres. Fruits mesurant 1,2-1,8 mm, obovoïdes, aplatis sur les côtés, brun clair ou brun orangé, translucides, finement striés.

S. vaginiflorus

Plante annuelle en touffe, délicate. Chaumes mesurant 15-60(70) cm, érigés à couchés avec l'extrémité redressée, filiformes. Gaines souvent renflées, parfois avec des poils épars à la base. Limbes mesurant 2-12(25) cm de long, 0,6-2 mm de large, plats ou légèrement enroulés. Panicules terminaux et axillaires, mesurant 1-5 cm de long, 0,2-0,5 cm de large, rétrécis, cylindriques. Glumes presque égales, linéaires-lancéolées à lancéolées-triangulaires ou ovales, membraneuses à parcheminées, glabres. Fruits mesurant (1,1)1,8-2,7 mm, obovoïdes, aplatis sur les côtés, brun clair, translucides.

Biologie et écologie

Sporobolus neglectus et *S. vaginiflorus* sont des espèces pérennes qui se reproduisent par les graines ou de manière végétative à partir de fragments de rhizomes qui peuvent s'enraciner et former de nouvelles infestations.

Habitats

Sporobolus neglectus et *S. vaginiflorus* préfèrent les habitats ouverts, souvent perturbés, avec des sols sableux à graveleux, et peuvent pousser dans diverses communautés végétales. Dans la région OEPP, elles se disséminent toutes deux le long des voies de transport.

Filières de mouvement

Sporobolus neglectus et *S. vaginiflorus* sont probablement entrées dans la région OEPP en tant que contaminants de machines et de matériel des forces militaires américaines dans les années 1940. L'entrée par contamination de mélanges de semences provenant des Etats-Unis a également été évoquée.

Impacts

Sporobolus neglectus et *S. vaginiflorus* peuvent avoir un impact négatif sur la richesse en espèces et l'abondance de la végétation native. Les deux espèces peuvent former des peuplements monospécifiques denses à la fin de l'été et en automne le long des routes, et ces populations peuvent se disséminer dans les prairies naturelles. Elles peuvent toutes deux produire une grande quantité de petites graines qui forment un stock semencier persistant. Cela facilite l'établissement des espèces dans de nouvelles zones et complique la lutte car le stock semencier doit être épuisé pour que la lutte réussisse.

Lutte

Il n'existe pas d'informations spécifiques sur la lutte. Toute méthode de gestion doit épuiser le stock semencier persistant.

Sources

- Englmaier P, Wilhalm T (2018) Alien grasses (Poaceae) in the flora of the Eastern Alps: Contribution to an excursion flora of Austria and the Eastern Alps. *Neireichia* 9, 177-245.
- Jogan N (2017) Spread of *Sporobolus neglectus* and *S. vaginiflorus* (Poaceae) in Slovenia and neighbouring countries. *Botanical Serbica* 41, 249-256.
- Király G, Hohla M (2015) New stage of the invasion: *Sporobolus vaginiflorus* (Poaceae) reached Hungary. *Studia botanica hungarica* 46, 149-155.

Mots clés supplémentaires : plante exotique envahissante,
Liste d'Alerte

Codes informatiques : SPZNE, SPZVA

2022/178 Mise à jour de la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne

Le Règlement (EU) 1143/2014 sur les espèces exotiques envahissantes est entré en vigueur le 1er janvier 2015. Ce Règlement est centré sur une liste d'espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union. Le 14 juillet 2016, la Commission européenne a publié le Règlement d'exécution 2016/1141 adoptant une liste de 37 espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union, parmi lesquelles 14 plantes. En juillet 2017, 12 espèces exotiques envahissantes ont été ajoutées à la liste, dont 9 plantes envahissantes. En juillet 2019, 17 espèces exotiques envahissantes ont été ajoutées, dont 13 plantes.

Enfin en 2022, 22 espèces exotiques envahissantes ont été ajoutées, dont 4 plantes. Pour chaque espèce de la liste, les États membres de l'UE doivent mettre en œuvre les mesures suivantes : (1) prévention, (2) détection précoce et éradication rapide des nouvelles invasions, (3) gestion des populations déjà largement disséminées.

Tableau 1. Les quarante plantes exotiques envahissantes de la Liste d'espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union (UE). En gras, les espèces qui ont fait l'objet d'une ARP OEPP. Des informations sur la répartition des espèces sont disponibles dans EPPO Global Database.

Espèce	Forme	Année d'addition	Liste OEPP
<i>Acacia saligna</i> (Fabaceae)	Arbre	2019	Plantes exotiques envahissantes
<i>Ailanthus altissima</i> (Simaroubaceae)	Arbre	2019	Plantes exotiques envahissantes
<i>Alternanthera philoxeroides</i> (Amaranthaceae)	Herbacée pérenne aquatique	2017	A2
<i>Andropogon virginicus</i> (Poaceae)	Graminée pérenne	2019	A2
<i>Asclepias syriaca</i> (Apocynaceae)	Herbacée pérenne	2017	Plantes exotiques envahissantes
<i>Baccharis halimifolia</i> (Asteraceae)	Arbuste à feuilles caduques	2016	A2
<i>Cabomba caroliniana</i> (Cabombaceae)	Herbacée pérenne aquatique	2016	Plantes exotiques envahissantes
<i>Cardiospermum grandiflorum</i> (Sapindaceae)	Plante grimpante annuelle/pérenne	2019	A2
<i>Celastrus orbiculatus</i> (Celastraceae)	Liane ligneuse à feuilles caduques	2022	A2
<i>Cenchrus setaceus</i> (Poaceae)	Graminée pérenne	2017	Plantes exotiques envahissantes
<i>Cortaderia jubata</i> (Poaceae)	Graminée pérenne	2019	A1
<i>Ehrharta calycina</i> (Poaceae)	Graminée pérenne	2019	A2
<i>Elodea nuttallii</i> (Hydrocharitaceae)	Herbacée pérenne aquatique	2017	Plantes exotiques envahissantes
<i>Gunnera tinctoria</i> (Gunneraceae)	Pérenne	2017	Plantes exotiques envahissantes
<i>Gymnocoronis spilanthoides</i> (Asteraceae)	Herbacée pérenne aquatique	2019	A2
<i>Hakea sericea</i> (Proteaceae)	Arbuste ou petit arbre à feuillage persistant	2022	A2
<i>Heracleum mantegazzianum</i> (Apiaceae)	Pérenne monocarpique	2017	Plantes exotiques envahissantes
<i>Heracleum persicum</i> (Apiaceae)	Herbacée pérenne	2016	A2
<i>Heracleum sosnowskyi</i> (Apiaceae)	Herbacée bisannuelle/pérenne	2016	A2
<i>Humulus scandens</i> (Cannabaceae)	Plante grimpante annuelle	2019	A2
<i>Hydrocotyle ranunculooides</i> (Apiaceae)	Herbacée aquatique pérenne	2016	A2
<i>Impatiens glandulifera</i> (Balsaminaceae)	Herbacée annuelle	2017	Plantes exotiques envahissantes
<i>Koenigia polystachya</i> (Polygonaceae)	Herbacée pérenne	2022	Plantes exotiques envahissantes
<i>Lagarosiphon major</i> (Hydrocharitaceae)	Aquatique submergée	2016	Plantes exotiques envahissantes
<i>Lespedeza cuneata</i> (Fabaceae)	Légumineuse herbacée pérenne	2019	A1
<i>Ludwigia grandiflora</i> (Onagraceae)	Aquatique émergée pérenne	2016	A2
<i>Ludwigia peploides</i> (Onagraceae)	Aquatique émergée pérenne	2016	A2
<i>Lygodium japonicum</i> (Lygodiaceae)	Fougère grimpante pérenne	2019	A1
<i>Lysichiton americanus</i> (Araceae)	Pérenne	2016	Plantes exotiques envahissantes
<i>Microstegium vimineum</i> (Andropogoneae)	Graminée annuelle	2017	A2
<i>Myriophyllum aquaticum</i> (Haloragaceae)	Herbacée aquatique	2016	Plantes exotiques envahissantes
<i>Myriophyllum heterophyllum</i> (Haloragaceae)	Herbacée aquatique	2017	A2
<i>Parthenium hysterophorus</i> (Asteraceae)	Herbacée annuelle	2016	A2

Espèce	Forme	Année d'addition	Liste OEPP
<i>Polygonum perfoliatum</i> (Polygonaceae)	Herbacée grimpante annuelle	2016	A2
<i>Pistia stratiotes</i> (Araceae)	Macrophyte aquatique pérenne	2022	A2
<i>Pontederia (Eichhornia) crassipes</i> (Pontederiaceae)	Herbacée pérenne aquatique flottante	2016	A2
<i>Prosopis juliflora</i> (Fabaceae)	Arbre/arbuste ligneux pérenne	2019	A2
<i>Pueraria montana</i> var. <i>lobata</i> (Fabaceae)	Plante grimpante pérenne	2016	A2
<i>Salvinia molesta</i> (Salviniaceae)	Aquatique flottante pérenne	2019	A2
<i>Triadica sebifera</i> (Euphorbiaceae)	Arbre à feuilles caduques	2019	A1

Source: UE (2022) Règlement d'exécution (UE) 2022/1203 de la Commission du 12 juillet 2022 modifiant le règlement d'exécution (UE) 2016/1141 pour mettre à jour la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union. Journal Officiel de l'Union Européenne, 13.7.2022.

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes

Codes informatiques : ACASA, AILAL, ALRPH, ANOVI, ASCSY, BACHA, CABAQ, CRIGR, CELOR, CDTJU, EHRCA, EICCR, ELDNU, GUATI, GYNP, HKASE, HERMZ, HERPE, HERSO, HUMJA, HYDRA, IPAGL, POLPS, LGAMA, LESCO, LUDUR, LUDPE, LYFJA, LSYAM, MCGVI, MYPBR, MYPHE, PTNHY, PESSA, POLPF, PIIST, PRCJU, PUELO, SAVMO, SAQSE

2022/179 Impact d'*Ambrosia trifida* sur le stock semencier du sol

Ambrosia trifida (Asteraceae - Liste A2 de l'OEPP) est native d'Amérique du Nord, où elle est signalée comme étant une adventice dans de nombreux états et provinces. Elle a été introduite dans la région OEPP à la fin du 19ème siècle, et a étendu sa répartition depuis le milieu des années 1900. Dans la vallée du Yili (province du Xinjiang) en Chine, *A. trifida* a été signalée pour la première fois dans la prairie de Nalati en 2010. En 2020, la surface occupée par l'espèce avait été multipliée par 3113, et atteignait 37 900 ha. Après 4-5 ans d'invasion sans obstacle, un peuplement dense s'était formé dans la zone avec une couverture de population proche de 100 %. Le stock semencier du sol dans la prairie a été étudié pendant huit ans suite à l'invasion d'*A. trifida*, puis à nouveau après son élimination. Les résultats montrent que, quatre ans après l'invasion, la densité du stock semencier de la communauté végétale native avait diminué de 30 %, tandis que le pourcentage de couverture aérienne d'*A. trifida* atteignait 83 %. La richesse en espèces du stock semencier avait également diminué, et a atteint son niveau le plus faible lorsque le pourcentage de couverture d'*A. trifida* était 100 %, six ans après l'invasion. Huit ans après l'invasion, la densité du stock semencier et la richesse en espèces de la communauté native avaient diminué, respectivement, de 83 % et 39 %. Suite à l'élimination d'*A. trifida*, la restauration naturelle a été limitée en raison de la faible densité du stock semencier natif. La nouvelle croissance aérienne était dominée par des adventices, plutôt que par des espèces de prairie.

Source: Wang H, Liu T, Dong H, Zhao W, Liu X, Wang R, Xu W (2022) Changes in the composition of the soil seed bank of grassland after giant ragweed (*Ambrosia trifida* L.) invasion. *Journal of Environmental Management* 317. <https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2022.115468>

Photos : *Ambrosia trifida*. <https://gd.eppo.int/taxon/AMBTR/photos>

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes

Codes informatiques : ANBTR, CN

2022/180 *Myriophyllum rubricaula*, un sosie du myriophylle aquatique connu seulement en culture

L'étiquetage incorrect et l'identification erronée des plantes dans le commerce sont très répandus et peuvent être dus à la négligence ou au non respect délibéré de la réglementation. Les plantes étiquetées *Myriophyllum* 'brasiliensis' ou *M.* 'brasiliense' font partie du commerce horticole de l'Europe du Nord-Ouest depuis plusieurs décennies, mais leur taxonomie est une source de confusion pour les botanistes, les producteurs de plantes et les autorités responsables de la réglementation. Le nom *Myriophyllum brasiliense* est un synonyme de *M. aquaticum*, communément appelé myriophylle aquatique. Le *M. brasiliense* commercialisé et l'espèce *M. aquaticum* peuvent néanmoins être distingués par des caractères morphologiques et moléculaires. Depuis 2016, *M. aquaticum* figure sur la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union (règlement de l'UE n° 1143/2014). Suite à sa réglementation, *M. aquaticum* a été entièrement remplacée par *Myriophyllum* sp. nom commercial 'brasiliensis' dans le commerce horticole en Europe. Cela a entraîné une augmentation du nombre de signalements de *Myriophyllum* sp. nom commercial 'brasiliensis' dans les eaux urbaines et dans des habitats plus naturels, probablement en raison de l'élimination inappropriée des déchets de jardin ou de la plantation délibérée de l'espèce dans les cours d'eau urbains et les zones résidentielles. Il existe à ce jour des signalements d'établissement aux Pays-Bas, en Belgique et en Hongrie. La confusion persistante liée à l'épithète 'brasiliensis' a incité les chercheurs du NIVIP (Institut néerlandais pour les vecteurs, les plantes envahissantes et la santé des végétaux), qui fait partie de l'ONPV des Pays-Bas à Wageningen, à décrire formellement le taxon connu uniquement en culture comme une nouvelle espèce : *Myriophyllum rubricaula*.

Source: Van Valkenburg JLCH, Duistermaat L(H.), Boer E, Raaymakers TM (2022) *Myriophyllum rubricaula* sp. nov., a *M. aquaticum* look-alike only known in cultivation. *European Journal of Taxonomy* **828**, 1-15. <https://doi.org/10.5852/ejt.2022.828.1847>

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes

Codes informatiques : MYPBR, MUPRU, NL